

Rappels des principes fondamentaux de l'évacuation

1. Donner l'alarme :

- son déclenchement signifie : quitter immédiatement et impérativement le bâtiment.

2. Evacuer :

- quitter le local
 - cheminer groupés
 - sortir du bâtiment par l'escalier ou la sortie accessible la plus proche, sauf consigne contraire.
- Pour tous les personnels :
- vérifier l'évacuation complète du local
 - donner les consignes préalables pour l'évacuation des handicapés
 - calfeutrer et mouiller les portes et se signaler aux fenêtres en cas d'impossibilité d'évacuer (fumée dans le couloir par exemple).
- Pour les personnels d'enseignement et de surveillance :
- guider et accompagner les étudiants
 - prévoir l'assistance aux handicapés
 - déterminer le sens d'évacuation
 - interdire l'utilisation des ascenseurs
 - ne pas revenir sur ses pas sans ordre
 - évacuer dans le calme en fermant les portes derrière soi, sans les verrouiller.
- Pour l'ensemble des personnes à évacuer
- gagner la sortie dans le calme
 - rester solidaire de son groupe.

3. Rassembler :

- rejoindre le(s) point(s) de rassemblement
- se diriger vers un lieu de regroupement abrité et fermé (cas d'une intervention de longue durée)
- s'assurer que les locaux ont été entièrement évacués (rôle du SSI et des chefs de site)
- ne pas quitter le point de rassemblement sans autorisation
- rendre compte dans tous les cas.

4. Reprendre l'activité :

- prévoir la réintégration des locaux évacués uniquement sur ordre
- commenter brièvement les motivations et le déroulement de l'exercice.